



COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES  
GENERAL SECRETARIAT



PRESS RELEASE

356th Council meeting

- Foreign Affairs -

Brussels, 15 and 16 September 1975

President: Mr Mariano RUMOR,  
Minister for Foreign Affairs  
of the Italian Republic

991/75 (Presse 90)

The first part of the document  
 discusses the importance of  
 maintaining accurate records  
 and the role of the  
 committee in this regard.  
 It also outlines the  
 procedures for handling  
 confidential information  
 and the responsibilities of  
 the staff involved.

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium

Mr Renaat VAN ELSLANDE                    Minister for Foreign Affairs

Denmark

Mr Ivar NØRGAARD                    Minister for External Economic  
Relations and Nordic Affairs

Mr Jens CHRISTENSEN                    State Secretary,  
Ministry of Foreign Affairs

Germany

Mr Hans-Dietrich GENSCHER            Minister for Foreign Affairs

Mr Hans-Jürgen WISCHNEWSKI           Minister of State,  
Ministry of Foreign Affairs

France

Mr Jean SAUVAGNARGUES                Minister for Foreign Affairs

Mr Bernard DESTREMAU                State Secretary,  
Ministry of Foreign Affairs

Ireland

Mr Garret FITZGERALD                 Minister for Foreign Affairs

Italy

Mr Mariano RUMOR                     Minister for Foreign Affairs

Mr Adolfo BATTAGLIA                 Deputy State Secretary,  
Ministry of Foreign Affairs

Luxembourg

Mr Jean DONDELINGER                 Ambassador,  
Permanent Representative

15.IX.75

Netherlands:

Mr M. VAN DER STOEL

Minister for Foreign Affairs

Mr L.J. BRINKHORST

Secretary of State,  
Ministry of Foreign Affairs

United Kingdom:

Mr Roy HATTERSLEY

Minister of State,  
Foreign and Commonwealth Office

Commission:

Mr François-Xavier ORTOLI

President

Sir Christopher SOAMES

Vice-President

Mr Claude CHEYSSON

Member

o  
o            o

PARIS DIALOGUE

The Council agreed to accept the French Government's invitation to the Community to take part on 13 October 1975 in a further preparatory meeting for the Conference between industrialized and developing countries.

It instructed the Permanent Representatives Committee to continue, with the aid of a high-level Working Party, its efforts to work out a joint position on the various questions to be discussed at the Conference.

16.IX.75

EEC - TURKEY ASSOCIATION COUNCIL

The Council prepared the position to be adopted by the Community on the various items on the agenda for the 21st meeting of the EEC - Turkey Association Council to be held today.

16.IX.75

IMPLEMENTATION OF THE LOME CONVENTION

The Council heard a report by Mr CHEYSSON, Member of the Commission, on the implementation of the Lomé Convention. He drew the attention of Members of the Council to the considerable number of ACP States which had ratified the Convention and called upon Member States to make the necessary efforts to ensure that the Convention was ratified in the near future, thereby enabling it to enter into force within the next few months.

Mr CHEYSSON recalled that an application for accession to the Lomé Convention had been lodged by Sao Tomé - Príncipe and went on to inform the Council of the intention of certain other African territories, which have recently become or are shortly due to become independent, of submitting similar applications. The Community would study, in collaboration with the ACP States, the conditions under which these applications would be examined.

Finally, Mr CHEYSSON apprised the Council of the contacts which he has had with the ACP States regarding the implementation of the Convention and stressed the positive nature of these talks.

The United Kingdom delegation then drew the Council's attention to certain difficulties which have arisen with regard to the actual level of import charges on beef and veal paid by exporters in Botswana. The Council agreed to continue its examination of the matter.

EXPORT AGREEMENTS ON CERTAIN AGRICULTURAL PRODUCTS

The Council took note of a Commission recommendation that negotiations be opened with the Arab Republic of Egypt on an agreement for the supply of agricultural products. It instructed the Permanent Representatives Committee to examine all aspects of this request and to report back to it, if possible in time for its meeting on 6 and 7 October next, taking due account of the opinion to be delivered by the Ministers of Agriculture.



OVERALL MEDITERRANEAN APPROACH

After hearing a Commission report on progress in the negotiations with various countries of the Mediterranean Basin, viz. Spain, Malta, Maghreb, the Council discussed certain problems outstanding. The Commission was asked to continue its effort to complete the negotiations. Discussion of the matter will be resumed at the Council meeting on 6 and 7 October.

The Council instructed the Permanent Representatives Committee to continue its examination of the Commission's proposals concerning the expansion of the overall Mediterranean approach, so that it could submit a draft Directive to the Council at the earliest opportunity to enable negotiations with the Machrak countries to begin in the near future.



MISCELLANEOUS DECISIONS

The Council adopted in the official languages of the Communities

- the Decision authorizing the extension or tacit renewal of certain trade agreements concluded between Member States and non-member countries;
- the Regulation concluding the trade co-operation agreement between the European Economic Community and the Republic of Sri Lanka.

The Council formally approved

- the agreement between the EEC and the United Mexican States;
- the exchange of letters on transport.

o

o

o

The Council approved the Co-operation Agreement between the European Atomic Energy Community and the International Atomic Energy Agency.

The contracting parties will consult one another regularly on matters of mutual interest in order to harmonize their efforts as far as possible to achieve the ends defined by the Statute of the Agency and the Treaty establishing the Community, having due regard to their respective character and objectives.

o

o

o

The Council, acting on a proposal from the National Union of Mineworkers, appointed Mr Joseph GORMLEY, President of the National Union of Mineworkers, and Mr Lawrence DALY, Secretary of the National Union of Mineworkers, members of the ECSC Consultative Committee for the period ending on 26 June 1976.

o

o

o

The Council adopted the Decision appointing ten United Kingdom members of the Economic and Social Committee for the period ending on 16 September 1978.

They are:

Lord ALLEN, CBE  
General Secretary, Union of Shop, Distributive and Allied Workers

Mr David BASNETT  
General Secretary, National Union of General and Municipal Workers

Mr Reginald N. BOTTINI, CBE  
General Secretary, National Union of Agricultural and Allied Workers

Lord BRIGINSHAW  
Former General Secretary, National Society of Operative Printers, Graphical and Media Personnel

Mr Jack L. JONES, MBE  
General Secretary, Transport and General Workers' Union

Mr Terence PARRY, OBE  
General Secretary, Fire Brigades Union

Mrs C. Marie PATTERSON, OBE  
National Woman Officer, Transport and General  
Workers' Union

Mr Lionel MURRAY, OBE  
General Secretary, Trades Union Congress

Mr W.G.N. MILLER  
Executive Director of Save and Prosper Limited

Mr Guy HUNTER, OBE  
Overseas Development Institute.

---



COMMISSION  
DES  
COMMUNAUTÉS EUROPEENNES

Bruelles, le 15 septembre 1975  
GC/mh

Groupe du Porte-Parole

Remis au télex à 16.00 h.

NOTE BIO(75) 264 aux Bureaux Nationaux  
cc. aux Membres du Groupe et à MM. les directeurs généraux DG I et X

433

I. Préparation Conseil Affaires générales

Lors du rendez-vous d'aujourd'hui, le Porte-Parole a donné les éléments d'information suivants sur les différents points de l'OJ du Conseil qui débutera cet après-midi à 16.00 h. :

1. Mise en oeuvre de la Convention de Lomé

Le Conseil entendra un rapport de la Commission sur la mise en oeuvre de la Convention de Lomé. Seront évoqués notamment :

a. le problème des ratifications

La Convention a été ratifiée par 23 ACP sur 46. C'est-à-dire que sera prochainement atteint le quota des 2/3 de ratifications nécessaires du côté des ACP, pour que la Convention entre en vigueur.

Du côté des Neuf, seul le Danemark a ratifié la Convention. Dans sept Etats membres le calendrier des travaux parlementaires prévoit la ratification avant la fin de l'année. Aucun calendrier n'est encore connu en ce qui concerne l'Italie.

b. le problème des candidatures à la Convention

La candidature de Sao Tome Principe a été communiquée officiellement au Conseil.

Le problème se pose de savoir selon quelle procédure ces candidatures peuvent être traitées au cours de l'actuelle période transitoire, c'est-à-dire, avant que la Convention ne soit entrée en vigueur.

2. Approche globale méditerranéenne

- négociations avec les pays du Maghreb : aucune décision n'est à attendre sur ce point. La Commission sera probablement interrogée sur les perspectives de reprise des négociations.
- négociations avec les pays du Machrack (Egypte, Liban, Syrie, Jordanie). Le Conseil du 22 juillet s'était déjà prononcé sur les problèmes de principe posés par la définition d'un mandat de négociations et notamment sur l'inclusion d'un volet "coopération financière". Le Conseil devra faire le point de l'avancement des travaux depuis lors et envisager un calendrier pour leur poursuite.
- Malte : la Commission fera état des contacts avec les autorités maltaises depuis le dernier Conseil.
- Espagne : calendrier envisagé pour la reprise des négociations.

3. Préférences généralisées

Au lieu du débat d'orientation primitivement prévu, le Conseil se limitera probablement à entendre une déclaration de la délégation néerlandaise.

4. Grèce

Les ministres auront un échange de vues préliminaire et confidentiel sur les problèmes politiques et économiques généraux soulevés par la demande grecque d'adhésion. Ceci n'affectera pas la responsabilité propre de la Commission en ce qui concerne la préparation de l'avis qui lui a été demandé par le Conseil conformément à l'article 237.

DIS - Cet avis ne sera probablement prêt que vers la fin de l'année fin DIS.

II. Réunion spéciale de la Commission : mesures françaises

La Commission s'est réunie de 9.00 à 12.00 h. pour fixer sa position au sujet des mesures françaises. Le Porte-Parole s'est borné à indiquer que M. Lardinois exposerait la position de la Commission devant la presse aujourd'hui à 17.00 h. et que les gouvernements des Etats membres en seraient informés entretemps.

Une BIO détaillée vous parviendra avant la fin de la soirée à ce sujet.

Amitiés,

B. OLIVI





MISSION  
DES

PRIORITE P - 1

AMUNAUTES EUROPEENNES  
Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 16 septembre 1975  
MV/mh

Remis au télex à 10 h.

NOTE BIO(75) 264 (suite 1) aux Bureaux Nationaux  
cc. aux Membres du Groupe et à MM. les directeurs généraux DG I et X

---

CONSEIL AFFAIRES GENERALES

Le Conseil s'est réuni en restreint de 16.30 h. jusqu'à 21.00 h.  
Les questions suivantes ont été traitées :

le rapport Tindemans et l'élection directe, reprise du "dialogue" de Paris,  
Grèce, Portugal, approche méditerranéenne.

Le Conseil reprend en séance normale à 9.30 h.

(à suivre)

Amitiés,





PRIORITE P 1

Remis au télex à 16 h 45

433

Note BIO (75) 264 (suite 2 et fin) aux Bureaux nationaux  
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux des DG I et X

CONSEIL AFFAIRES GÉNÉRALES

Le Conseil Affaires générales, réuni en séance plénière à partir de 9 h 30, a traité successivement les points suivants :

1. Préparation du Conseil d'association CEE-Turquie

A noter que le Conseil a approuvé une aide d'urgence à la Turquie consistant en 100 tonnes de poudre de lait et 50 tonnes de beurre (117.000 UC) plus un crédit de 100.000 UC pour l'achat de médicaments.

2. Approche globale méditerranéenne

- Espagne : La Commission poursuit les travaux préparatoires à la reprise des négociations et espère être en mesure de faire un rapport complet en octobre ou novembre.
- Malte : La Commission poursuivra ses contacts avec la délégation maltaise sur le montant de l'aide à prévoir, mais sans mandat précis du Conseil.

DIS : En juillet dernier le Conseil avait autorisé la Commission à sonder les Maltais pour savoir, s'ils seraient prêts à abandonner leur revendication de 30 MUC. Devant la réticence de certaines délégations à aller au-delà de l'offre initiale de 21 MUC, la présidence a demandé aux délégations française et britannique d'examiner une situation de compromis avancée par la délégation allemande consistant à autoriser la Commission à négocier une enveloppe financière de l'ordre suggéré par celle-ci (26 à 28 MUC), sous réserve que l'incidence budgétaire de cette augmentation ne dépasse pas 2 MUC. FIN DIS.

- Maghreb : Comme nous vous l'avons annoncé, ce point a permis à M. Cheysson d'évoquer les problèmes et les perspectives de la négociation. Outre les problèmes qui se posent dans le cadre des accords eux-mêmes, M. Cheysson a rappelé la difficulté supplémentaire résultant des décisions prises par la Communauté en ce qui concerne l'huile d'olive. En effet cette affaire hypothèque la négociation avec la Tunisie : ce produit représente 30 % des exportations tunisiennes et l'on s'attend à ce que les ventes sur les marchés de la Communauté chutent de moitié par rapport à l'an dernier. La Commission demande en conséquence que ce problème soit examiné par les Ministres de l'Agriculture.
- Machrack : La Commission a insisté pour que le Conseil adopte lors de sa session d'octobre le mandat de négociation avec ces pays.

./.

### 3. Mise en oeuvre de la Convention de Lomé

M. Cheysson a posé comme prévu le problème des ratifications de la Convention par les Etats membres de la Communauté et celui des candidatures à l'adhésion. A ce sujet la Commission a l'intention de déposer incessamment une proposition de procédure permettant l'examen de ces candidatures dans le cadre de contacts officieux, afin de ne pas attendre l'entrée en vigueur de la Convention.

### 4. Divers

- Contrats à long terme pour les exportations de produits agricoles (demandes égyptiennes).

La Commission a rappelé les demandes égyptiennes à cet égard et a réitéré sa demande au Conseil d'un accord de principe pour l'ouverture de négociations. Il a été convenu que le Conseil se prononcerait à ce sujet lors de sa session d'octobre, après que les aspects spécifiquement agricoles aient été examinés par les Ministres de l'Agriculture.

- En ce qui concerne les divers sujets examinés hier en restreinte nous n'avons pas d'autres informations à vous communiquer, exception faite du texte du communiqué de presse du Conseil concernant la reprise du dialogue :

"Le Conseil ayant été saisi de l'invitation adressée par le Gouvernement français à la Communauté à participer le 13 octobre 1975 à une nouvelle réunion préparatoire à la Conférence entre pays industrialisés et pays en voie de développement est convenu d'accepter cette invitation.

Il a chargé le Comité des Représentants Permanents de poursuivre avec diligence, avec l'assistance d'un Groupe de travail à haut niveau, la recherche d'une position commune sur les différentes questions appelées à être traitées au cours de cette Conférence."

- Adoption des points A : le Conseil a adopté formellement les accords avec le Sri-Lanka et le Mexique, accords qui entreront en vigueur le 1er novembre.

DIS : La question d'une aide communautaire au Portugal, qui a été discutée par les Ministres des Affaires étrangères à Venise dans le cadre de la coopération politique, n'a pas été évoquée lors du Conseil. En fait, les ministres ont donné le feu vert aux experts de reprendre l'examen des aspects financiers et techniques de ce dossier afin que la Communauté puisse être en mesure de faire une offre concrète dès que l'évolution de la situation politique au Portugal le permet. FIN DIS.

FIN

Amitiés,

B. OLIVI

